

**Crémole**

Nom : Crémole  
Prénoms : Antoine Marie Surnoms :

N° matricule du recrutement : 1462

Classe de mobilisation :

**ÉTAT CIVIL.**  
Né le 10 novembre 1876, à Doizieux, canton de Saint-Chamond, département de la LOIRE, résidant à Doizieux, canton de Saint-Chamond, département de la LOIRE, profession de cultivateur, fils de Jean Marie et de Chaque Marie domestiques à Doizieux, canton de Saint-Chamond, département de la LOIRE.

Marié à :

**SIGNALEMENT.**  
Cheveux et, Yeux bruns  
Front rouge, Nez large  
Visage ovale Renseignements physiologiques complémentaires : louches, saillant  
Taille : 1 mètre 62 centimètres.  
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.  
Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
Inscrit sous le n° 192 de la liste du canton de Saint-Chamond  
Classé dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste en 19  
Propre au service.

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
Arrivé au corps le 15.0.1898 n° 8161 Solvatoir de 1<sup>er</sup> cl. Solvatoir de 1<sup>er</sup> cl. de g. le 15.0.1899 Solvatoir le 16.0.1899 Canopi dans la disponibilité le 22 sept 1900, certificat de bonne conduite accordé. Part. dans la revue de l'année active le 1.0.1900 Part. dans l'année territoriale le 1.0.1900. Rappelé à l'activité par l'ordre de mobilisation général du 1<sup>er</sup> Août 1914, arrivé au 102<sup>e</sup> R.I. le 3 août 1914 et solvatoir de 2<sup>e</sup> cl. de 1<sup>er</sup> jour Part. au 139<sup>e</sup> R.I. le 19 sept. 1914. Part. au 35<sup>e</sup> R.I. le 15 juin 1917. Part. le 12 juin 1917 à Amstres (Cm de Gournay-sur-Arroue) Nord pour la France. Part. officiel de décès le 8.3.1918 du 26 juin 1917 circulant au bureau de P.P. Non reconnu de 1.501, a été payé le 15 sept 1919 à 10.000 Crémole résidant à la Porte de Doizieux.

Armée active	CORPS D'AFFECTATION	NUMÉROS	
		AN CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Dispo- nibilité.	<u>88<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</u>		
1 <sup>re</sup> réserve	<u>Régiment d'Infanterie de St Etienne</u>	<u>13277</u>	<u>85578</u>
2 <sup>e</sup> réserve.	<u>102<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale</u>		<u>1440</u>
	<u>139<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale</u>		<u>7665</u>
	<u>35<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale</u>		

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.**

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domiciliaire.	R. résidence.
				<u>à la Porte de Doizieux</u>

**ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.**  
Décédé

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICE.	EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	la disponibilité.	la 1 <sup>re</sup> réserve.	la 2 <sup>e</sup> réserve.	
1 <sup>re</sup> réserve.	1 <sup>re</sup> dans le <u>38 R.I.</u> du <u>24 août 1903</u>			
	2 <sup>e</sup> dans le <u>Régiment d'Infanterie</u> dans l'année <u>16 sept 1906</u>			
Supplémentaires	dans l'année	du	au	
2 <sup>e</sup> réserve.	1 <sup>re</sup> dans le <u>Régiment d'Infanterie</u> du <u>14</u> au <u>27 Avril 1919</u>			
Supplémentaires	dans l'année	du	au	
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du	au	du	au

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).